

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 10 juillet 1975

La séance est ouverte à 11 heures.

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### PROPOSITION DE REMISE DE LA DÉCISION RELATIVE AU BILL C-66

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Hier, le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) a soulevé un rappel au Règlement intéressant.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je ne veux pas manquer de politesse envers la présidence, mais il y a eu un changement dans le programme des travaux et le bill C-66 ne sera pas mis en discussion, du moins pas ce matin. J'ai consulté le leader du gouvernement à la Chambre et d'autres et je proposerais, en toute déférence, qu'il serait plus cohérent aux fins de compte rendu, que Votre Honneur remette sa décision jusqu'à ce que nous entamions le débat sur le bill C-66.

**M. l'Orateur:** Je n'hésite nullement à acquiescer à la proposition du député d'Edmonton-Ouest. J'avais préparé la décision et j'étais prêt à la rendre ce matin parce que je ne voulais pas retarder davantage l'étude du bill C-66, car il avait été entendu que c'est ce que nous étudierions à 11 heures. S'il y a un changement, on pourrait peut-être en faire part à la présidence maintenant et je reporterai ma décision jusqu'à ce que la Chambre reprenne l'étude de cette mesure.

**M. Baldwin:** A moins que la décision n'interdise la discussion du bill.

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, il y a eu des discussions entre les leaders à la Chambre, du moins entre certains d'entre eux—et il a été entendu que nous mettrions en discussion le bill C-50 qui figure sur la liste des points à étudier que j'avais annoncée. Nous avons espéré l'examiner l'autre jour, mais nous n'y sommes pas parvenus, et l'on s'est entendu pour en terminer peut-être la troisième lecture avant 1 heure.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à redire à ce changement, mais je n'avais pas été mis au courant.

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

#### LA LOI SUR LA STABILISATION DES PRIX AGRICOLES

MESURE MODIFICATIVE PORTANT SUR LA DÉFINITION DE «PRODUIT AGRICOLE» ET LE CALCUL DES PRIX DE BASE

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture)** propose: Que le bill C-50, tendant à modifier la loi sur la

stabilisation des prix agricoles, soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

**M. Bert Hargrave (Medicine Hat):** Monsieur l'Orateur, la question agricole à l'étude est probablement l'une des plus importantes; elle a beaucoup plus d'importance que la plupart des députés l'imaginent. Je suis très impatient de prendre part au débat de troisième lecture, d'autant plus qu'à l'étape du rapport, l'heure d'ajournement du débat a coupé court à mes observations. La semaine où le débat à l'étape du rapport a repris, le comité se trouvait dans l'Ouest pour discuter d'un autre bill de stabilisation présenté par un autre membre du cabinet. Je dois dire que j'ai été très contrarié que l'on tienne un débat de cette importance sur l'agriculture au moment où 25 membres du comité de l'agriculture, qui représentent tous des circonscriptions agricoles, étaient partis recueillir des témoignages au sujet d'un autre bill. En toute vérité, il faut que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) tienne désespérément à faire adopter son bill pour recourir à cette tactique douteuse.

**Une voix:** Bien dit.

**M. Hargrave:** Pour revenir brièvement aux observations que j'ai faites à l'étape de la deuxième lecture, j'ai traité de deux aspects. Le premier avait trait à ce qu'on appelle en note marginale les autres pouvoirs. Il a été question à ce propos de la possibilité de gestion de l'offre. Le second aspect était la nouvelle disposition de renchérissement. Je parlerai surtout de la disposition de renchérissement, mais je crois important d'exprimer tout d'abord mon vif regret que l'on ait refusé d'inclure la laine comme produit visé par le bill C-50. L'industrie de la laine et de l'élevage du mouton est la grande oubliée dans l'agriculture canadienne d'aujourd'hui et elle l'est depuis longtemps.

**M. Stevens:** Bravo!

**M. Hargrave:** Cela remonte à la Seconde Guerre mondiale. Ce fut un jour triste pour l'industrie de la laine et de l'élevage du mouton au Canada quand le gouvernement actuel, par l'entremise du ministre précédent de l'Agriculture, a mis fin au programme de paiements d'appoint pour la laine. Ce fut là le dernier coup porté à un groupe de produits déjà en difficulté. La raison invoquée par le ministre actuel et l'ancien sous-ministre de l'Agriculture était très peu réaliste et très peu appropriée, pour dire le moins. Ils ont soutenu qu'il fallait abandonner le programme de paiements d'appoint parce qu'il ne répondait pas aux objectifs premiers. Comment aurait-il pu, monsieur l'Orateur? On ne lui en a pas donné la chance. Cette décision porta le coup de grâce à notre industrie de la laine et de l'élevage du mouton et l'affaiblit encore davantage. Les éleveurs de mouton voisins de la frontière américaine s'en ressentirent de façon plus marquée, surtout dans l'Ouest du Canada, car notre politique offrait un contraste frappant avec celle des États-Unis qui subventionne l'industrie du nord-ouest, notamment du Montana et du Wyoming.